

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune : MAIRIE DE HAUTEFORT (1)

(2) AGREGGE AU BUDGET PRINCIPAL DE MAIRIE DE HAUTEFORT Budget Principal

Numéro SIRET : 21240210100126

POSTE COMPTABLE : SGC SARLAT LA CANEDA

M. 57

Compte administratif

Voté par nature

BUDGET : LOTISSEMENT COMMUNAL Budget Annexe (3)

ANNEE 2023

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240325-2024-033-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/03/2024

Publication : 27/03/2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

- A - Informations statistiques, fiscales et financières
- B - Pour mémoire : Modalités de vote du budget
- C1 - Exécution du budget - Résultats
- C2 - Exécution du budget - RAR Dépenses
- C3 - Exécution du budget - RAR Recettes

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240325-2024-033-BF

Accusé certifié exécutoire	5
Réception par le préfet : 27/03/2024	6
Publication : 27/03/2024	7
	8
	9

II - Présentation générale

- A - Vue d'ensemble - Exécution du budget
- B1 - Equilibre financier - Investissement
- B2 - Equilibre financier - Fonctionnement
- C1 - Balance générale - Dépenses
- C2 - Balance générale - Recettes

III - Adoption du CA

- A - Section d'investissement - Vue d'ensemble
- A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article
- A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement
- A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP
- A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP
- A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article
- B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble
- B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article
- B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article

IV - Annexes

A - Présentation croisée

- | | |
|---|------------|
| A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble | Sans Objet |
| A1.01 - Opérations non ventilables | Sans Objet |
| A1.900 - Fonction 0 - Services généraux | Sans Objet |
| A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens | Sans Objet |
| A1.901 - Fonction 1 - Sécurité | Sans Objet |
| A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage | Sans Objet |
| A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs | Sans Objet |
| A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA) | Sans Objet |
| A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA | Sans Objet |
| A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat | Sans Objet |
| A1.906 - Fonction 6 - Action économique | Sans Objet |
| A1.907 - Fonction 7 - Environnement | Sans Objet |
| A1.908 - Fonction 8 - Transports | Sans Objet |
| A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble | Sans Objet |
| A2.01 - Opérations non ventilables | Sans Objet |
| A2.930 - Fonction 0 - Services généraux | Sans Objet |
| A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens | Sans Objet |
| A2.931 - Fonction 1 - Sécurité | Sans Objet |
| A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage | Sans Objet |
| A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs | Sans Objet |
| A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) | Sans Objet |
| A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA | Sans Objet |
| A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI | Sans Objet |
| A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat | Sans Objet |
| A2.936 - Fonction 6 - Action économique | Sans Objet |
| A2.937 - Fonction 7 - Environnement | Sans Objet |
| A2.938 - Fonction 8 - Transports | Sans Objet |

B - Annexes patrimoniales

- B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie
- B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette
- B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux
- B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours
- B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture
- B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement
- B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N

B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	43
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	
B3.1 - Etat des provisions constituées	
B3.2 - Etalement des provisions	
B4 - Etat des charges transférées	
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	
B6 - Prêts	
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	
B7.3 - Etat des emprunts garantis	
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	
B7.8 - Autres engagements donnés	
B7.9 - Autres engagements reçus	
B8.1.1 - Concours attribués à des tiers	
B8.1.2 - Liste des subventions versées aux communes	
B9 - Etat du personnel	
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	
B11.2 - Liste des établissements publics créés	
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	
B12.1 - Variation du patrimoine - Entrées	
B12.2 - Variation du patrimoine - Sorties	
B13 - Opérations liées aux cessions	
B14 - Etat des travaux en régie	
B15.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	
B15.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	45
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	46
C2.1 - Situation des AP	
C2.2 - Situation des AE	
D - Autres éléments d'information	
D1.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	
D1.2.1 - Services assujettis à la TVA - Vue d'ensemble	
D1.2.2 - Services assujettis à la TVA - Détail investissement	
D1.2.3 - Services assujettis à la TVA - Détail fonctionnement	
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	
D2.3 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 3 : Patrimoine	
D3.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Entrées	
D3.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Sorties	
D4 - Gestion des fonds européens	
D5 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	
D6 - Actions de formation des élus	
D7 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	
D8 - Compte d'emploi du fonds commun des services d'hébergement	
D9 - Identification des flux croisés	
D10 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	
D11 - Décisions en matière de taux	
D12.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	
D12.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	
D13.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	
D13.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	
D14 - Suivi des opérations au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain	
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	48

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

MAIRIE DE HAUTEFORT - LOTISSEMENT COMMUNAL Budget Annexe - CA - 2023

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

- (1) A utiliser également pour les collectivités de moins de 3500 habitants qui opteraient pour le régime des AP-AE de l'article L.5217-10-9 du CGCT et qui n'adopterait pas un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9 et avant l'adoption de son budget primitif. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.3 et C2.4 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de règle simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

Accuse de réception - Ministère de l'Intérieur
024-212402101-20240325-2024-033-BF

Accusé de réception - Comité permanent
Reception par le préfet - 27/03/2024
Publication - 27/03/2024

I - INFORMATIONS GENERALES		I A	
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES			
Population totale		Informations statistiques	Valeurs
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)		Informations fiscales (N-2)	Collectivité
		Informations financières – ratios	Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population		
2	Recettes réelles de fonctionnement / population		
3	Dépenses d'équipement brut / population		
4	Encours de dette / population (2) (3)		
5	DGF / population		
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)		
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)		
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement		
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)		
10	Epaqne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)		

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuient sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240325-2024-033-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/03/2024

Publication : 27/03/2024

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES
POUR MÉMOIRE : MODALITÉS DE VOTE DU BUDGET

- I – L'assemblée délibérante a voté le budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - avec (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :
- Fonctionnement : %
- Investissement : %

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240325-2024-033-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/03/2024

Publication : 27/03/2024

- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.
(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :
- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N° ... du ...

I - INFORMATIONS GÉNÉRALES
EXECUTION DU BUDGET - RESULTATS

		RESULTAT DE L'EXERCICE	
		Mandats émis	Titres émis
			Reprise résultats exercice antérieur
			(1)
TOTAL DU BUDGET		0,00	0,00
Investissement		0,00	0,00
Dont 1068			0,00
Fonctionnement		0,00	0,00
			(2)
			0,00
			(3)
			0,00
			A1
			-13 625,00
			A2
			-13 625,00
			A3
			0,00
			C1

RESTES A REALISER (4)		
	Dépenses	Recettes
TOTAL des RAR	I + II	0,00
Investissement	I	0,00
Fonctionnement	II	0,00
		IV
		(5)
		0,00
		B1
		0,00
		B2
		0,00
		B3

RESULTAT CUMULE = (A) + (B)		
	(6)	Solde (B)
TOTAL	A1 + B1	-13 625,00
Investissement	A2 + B2	-13 625,00
Fonctionnement	A3 + B3	0,00

(1) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(2) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Résultat de l'fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(4) A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.

(5) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(6) Indiquer le signe : – si déficit ou besoin de financement, + si excédent.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240325-2024-033-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/03/2024

Publication : 27/03/2024

I – INFORMATIONS GENERALES		Accusé de réception	Ministère de l'Intérieur
EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES		024-212402101-20240325-2024-033-BF	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Reception par le préfet : 27/03/2024 Publication : 27/03/2024
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL	(I)		0,00
018 RSA			0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves			0,00
13 Subventions d'investissement (3)			0,00
16 Emprunts et dettes assimilées			0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)			0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)			0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (5)			0,00
21 Immobilisations corporelles (3)			0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)			0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)			0,00
26 Participations et créances rattachées			0,00
27 Autres immobilisations financières (3)			0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers			0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL	(II)		0,00
011 Charges à caractère général (4)			0,00
012 Charges de personnel et frais assimilés (4)			0,00
014 Atténuations de produits			0,00
016 APA			0,00
017 RSA / Régularisations de RMI			0,00
65 Autres charges de gestion courante (4)			0,00
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus			0,00
66 Charges financières			0,00
67 Charges spécifiques (4)			0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES	024-212402101-20240925-2024-093-BF C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	(III)	Reception par le préfet : 27/03/2024 Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL			0,00
018	RSA		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)		0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)		0,00
21	Immobilisations corporelles (3)		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)		0,00
26	Participations et créances rattachées		0,00
27	Autres immobilisations financières (3)		0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers		0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV)	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
731	Fiscalité locale		0,00
74	Dotations et participations (4)		0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)		0,00
013	Atténuations de charges (4)		0,00
016	APA		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits spécifiques (4)		0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE
VUE D'ENSEMBLE – EXÉCUTION DU BUDGET

REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	DEPENSES		RECETTES	
	A	B	C	D
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002) Report en section d'investissement (001)		0,00 (si déficit)	0,00 G (si déficit)
				0,00 J (si excédent)
				= 13 625,00 I = G + H + I + J
				= 13 625,00 = A + B + C + D
				= 13 625,00 TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement Section d'investissement	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1 = E + F	0,00 K 0,00 L	0,00 0,00 = K + L
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement Section d'investissement		0,00 = A + C + E = B + D + F TOTAL CUMULE = A + B + C + D + E + F	0,00 = G + I + K = H + J + L 13 625,00 = G + H + I + J + K + L

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
024-2124010325-2024-033-BF
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 27/03/2024
Publication : 27/03/2024

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice.

II – PRESENTATION GENERALE		Accusé de réception	Ministère de l'Intérieur
EQUILIBRE FINANCIER – INVESTISSEMENT		B1	
024-212402101-20240325-2024-035-BF			Nouvellement certifié exécutoire

SECTION D'INVESTISSEMENT – REALISATIONS

(y compris les restes à réaliser N-1)

Réception par le préfet : 27/03/2024

Chap.	Libellé	Mandats	Publication : 27/03/2024	Titres
018	RSA	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (1)			0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (2)			0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (1)	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (1) (11)	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (1)	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (1) (3)	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (1)	0,00		0,00
Total des réalisations d'équipement		0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (4)	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement (1) (5)	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières (1)	0,00		0,00
Total des réalisations financières		0,00		0,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00		0,00
Total des réalisations réelles en investissement		I 0,00	II	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (8) (9)	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00		0,00
Total des réalisations d'ordre en investissement		III 0,00	IV	0,00

TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE

TOTAL	I + III	0,00	II + IV	0,00
-------	---------	------	---------	------

RESULTATS ANTERIEURS

001 Solde d'exécution de la section d'investissement N-1 reporté	V	13 625,00	VI	0,00
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés			VII	0,00

TOTAL CUMULE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

TOTAL DE LA SECTION	I + III + V	13 625,00	II + IV + VI + VII	0,00
SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (10)			-13 625,00	

(1) Hors dépenses et recettes imputées au chapitre 018.

(2) Sauf 165, 166 et 16449.

(3) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(4) En recettes, sauf 1068.

(5) En recettes, détail du 138.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(10) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE	Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
EQUILIBRE FINANCIER – FONCTIONNEMENT	024-212402101-20240325-2024033-BF B2

SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS

(y compris les restes à réaliser et rattachements N-1)

Réception par le préfet : 27/03/2024

Publication : 27/03/2024

TITRES EMIS

MANDATS EMIS	OPERATIONS REELLES ET MIXTES	TITRES EMIS
011 Charges à caractère général (1)	0,00	70 Prod. services, domaine, ventes diverses
012 Charges de personnel et frais assimilés (1)	0,00	73 Impôts et taxes (sauf 731)
		731 Fiscalité locale
	0,00	74 Dotations et participations (1)
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (1)	0,00	75 Autres produits de gestion courante (1)
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	
014 Atténuations de produits	0,00	013 Atténuations de charges (1)
016 APA	0,00	016 APA
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00	017 RSA / Régularisations de RMI
Total dépenses de gestion des services	0,00	Total recettes de gestion des services
66 Charges financières	0,00	76 Produits financiers
67 Charges spécifiques (1)	0,00	77 Produits spécifiques (1)
68 Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (1)	0,00	78 Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (1)
TOTAL DEPENSES REELLES ET MIXTES	I 0,00	TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES
		II 0,00

OPERATIONS D'ORDRE (2)

042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	0,00	042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	0,00
043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00	043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	III 0,00	TOTAL RECETTES D'ORDRE	IV 0,00

TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	I + III 0,00	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	II + IV 0,00
---	---------------------	---	---------------------

RESULTAT REPORTÉ DE N-1

002 Résultat de fonctionnement reporté	V 0,00	002 Résultat de fonctionnement reporté	VI 0,00
--	--------	--	---------

TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	I + III + V 0,00	TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	II + IV + VI 0,00
---	-------------------------	---	--------------------------

SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (4)	0,00
--	-------------

(1) Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(2) DF 042 = RI 040 ; RF 042 = DI 040 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(4) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

II – PRESENTATION GENERALE		Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
BALANCE GENERALE – DEPENSES		024-212402101-20240325-2024-033-BF

MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2) <small>Reception par le préfet : 27/03/2024</small>	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7)	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		0,00	0,00	0,00

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté

13 625,00

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
011	Charges à caractère général (9)	0,00		0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		0,00	0,00	0,00

Pour information D 002 Résultat négatif reporté

0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE		Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur	
BALANCE GENERALE – RECETTES		024-212402101-20240325-2014-033-BE	

TITRES EMIS (y compris les restes à réaliser sur N-1)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Accusé certifié exécutoire	
		Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
19 Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total	0,00	0,00	0,00

1068 Excédent de fonctionnement capitalisé N-1 0,00

Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté 0,00

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
013 Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00		0,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731 Fiscalité locale	0,00		0,00
74 Dotations et participations (8)	0,00		0,00
75 Autres produits de gestion courante(8)	0,00	0,00	0,00
76 Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77 Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79 Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total	0,00	0,00	0,00

Pour information R002 Résultat positif reporté 0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

MAIRIE DE HAUTEFORT - LOTISSEMENT COMMUNAL Budget Annexe - CA - 2023

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240325-2024-033-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/03/2024

Publication : 27/03/2024

III – ADOPTION DU CA SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES

Chapitre	Credits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Credits sans emploi	(2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL	3 300,00	0,00	0,00	3 300,00	0,00	0,00	0,00
018 RSA 20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) 204 Subventions d'équipement versées (7)	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00
21 Immobilisations corporelles 22 Immobilisations reçues en affectation 23 Immobilisations en cours (sauf 2324) Total des opérations d'équipement (3)	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00
Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves 13 Subventions d'investissement 16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgettaire) 18 Crpte de liaison : affectation (BA,régie) 26 Participations et créances rattachées 27 Autres immobilisations financières	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00
Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) 041 Opérations patrimoniales (6)	3 300,00 0,00	0,00 0,00	3 300,00 0,00	3 300,00 0,00	3 300,00 0,00	3 300,00 0,00	3 300,00 0,00
Total des dépenses d'ordre	3 300,00	0,00	3 300,00	0,00	3 300,00	0,00	3 300,00
Pour Information : D001 Solde d'exécution négatif reporté	13 625,00						
Total des dépenses d'investissement cumulées	16 925,00	13 625,00	0,00	3 300,00	0,00	3 300,00	0,00

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état II-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

Accusé de l'Intérieur
024-212402101-20240325-2024-033-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/03/2024

Publication : 27/03/2024

- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (Dl 040 = RF 042).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (Dl 041 = RF 041).
- (7) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240325-2024-033-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/03/2024

Publication : 27/03/2024

III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

		A	
		III	
Chapitre	TOTAL	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis
018 RSA	16 925,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	0,00	0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement (4)	16 925,00		
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	0,00	0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre	16 925,00		
Pour information : R001 Solde d'exécution positif reporté	0,00		
Total des recettes d'investissement cumulées	16 925,00		
		0,00	0,00

(1) Recettes justifiées non litigieuses.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état IV-BS pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D1 040 = RF 042).

(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D1 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Réception - Ministère de l'Intérieur
 024-912402-20240325-2024-033-BF
 Accusé certifié exécutoire
 Réception par le préfet : 27/03/2024
 Publication : 27/03/2024

III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

					III	A1

Chap. / art. (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL	3 300,00	0,00	0,00	3 300,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45... Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (6)	3 300,00	0,00	0,00	3 300,00	0,00	0,00
Reprise sur autofinancement antérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Charges transférées (7)	3 300,00	0,00	0,00	3 300,00	0,00	0,00
Etudes et prestations de services	3 300,00	0,00	0,00	3 300,00	0,00	0,00
Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	3 300,00	0,00	0,00	3 300,00	0,00	0,00

(1) Détalier les articles conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de lignes que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D) 040 = RF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

Ministère de l'Intérieur
024-212-402-01-20240325-2024-033-BF
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 27/03/2024
Publication : 27/03/2024

- (8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240325-2024-033-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/03/2024

Publication : 27/03/2024

		III – ADOPTION DU CA			
		SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT			
				A2.1	

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Cumul des réalisations	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240325-2024-033-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/03/2024

Publication : 27/03/2024

	III – ADOPTION DU CA	
	SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	

Cet état ne contient pas d'information.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240325-2024-033-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/03/2024

Publication : 27/03/2024

	III – ADOPTION DU CA	
	SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	
		A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240325-2024-033-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/03/2024

Publication : 27/03/2024

III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
	TOTAL	16 925,00		0,00	16 925,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1668 non budgétaire) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles	0,00	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	<i>16 925,00</i>		<i>0,00</i>	
040	<i>Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)</i>	<i>0,00</i>		<i>0,00</i>	
041	<i>Opérations patrimoniales (10)</i>	<i>0,00</i>		<i>0,00</i>	
	Total des recettes d'ordre	16 925,00		0,00	

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non litigieuses.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition des opérations d'ordre (R/040 = R/042).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 152 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D/041 = R/041).

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Réception - Ministère de l'Intérieur

024-2 202101-20240325-2024-033-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/03/2024

Publication : 27/03/2024

III – ADOPTION DU CA
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

		III	B
--	--	------------	----------

DEPENSES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations générées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations générées hors AE
	TOTAL	20 225,00	0,00	0,00	0,00	20 225,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général (3)	3 300,00	0,00	0,00	0,00	3 300,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Réguarlisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		3 300,00	0,00	0,00	0,00	3 300,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		3 300,00	0,00	0,00	0,00	3 300,00	0,00	0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	<i>16 925,00</i>	<i>0,00</i>					
042	<i>Opérations ordre transf. entre Sections (4)</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>					
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>					
Total des dépenses d'ordre		16 925,00	0,00			16 925,00		
Pour information : 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00						
Total des dépenses de fonctionnement cumulées		20 225,00	0,00	0,00	20 225,00	0,00		

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

024-212402101	Réception - Ministère de l'Intérieur
Accusé certifié exécutoire	
Réception par le préfet : 27/03/2024	
Publication : 27/03/2024	

III – ADOPTION DU CA
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

RECETTES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
	TOTAL	20 225,00			0,00	20 225,00
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	16 925,00	0,00	0,00	0,00	16 925,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes de gestion des services	16 925,00		0,00	0,00	16 925,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles	16 925,00		0,00	0,00	16 925,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	3 300,00		0,00	0,00	3 300,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	3 300,00		0,00	0,00	3 300,00
	Pour information : 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	0,00				

Total des recettes de fonctionnement cumulées	20 225,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception : 024512402101-20240325-2024-033-BF
 Accusé certifié exécution : 032000
 Réception par le préfet : 27/03/2024
 Publication : 27/03/2024

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240325-2024-033-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/03/2024

Publication : 27/03/2024

III – ADOPTION DU CA
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Libellé	Credits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
	TOTAL	20 225,00	0,00	0,00	20 225,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général (4)	3 300,00	0,00	0,00	0,00	3 300,00	0,00	0,00
6045	Achats études et prestations de services	3 300,00	0,00	0,00	0,00	3 300,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		3 300,00	0,00	0,00	3 300,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des charges financières et spécifiques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		3 300,00	0,00	0,00	3 300,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	16 925,00						
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	0,00	0,00					
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (8)	0,00	0,00					
Total des dépenses d'ordre		16 925,00	0,00					
Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (9)								
Montant des ICNE de l'exercice								0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1								0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1								0,00

Ministère de l'Intérieur
024-212402101-2024325-2024-033-BF

Accusé

certifié

exécutoire

Réception par le préfet : 27/03/2024

Publication : 27/03/2024

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N – ICNE N-1	

- (1) Détalier les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Dépenses engagées non mandatées.
- (3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Les dépenses de frais de personnel sont exclus des autorisations d'engagement.
- (6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).
- (8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
- (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240325-2024-033-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/03/2024

Publication : 27/03/2024

III – ADOPTION DU CA
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
	TOTAL	20 225,00			0,00	20 225,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00		0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00		0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00		0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	16 925,00	0,00		16 925,00	
74748	Participation autres communes	16 925,00	0,00		16 925,00	
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00	0,00		0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		16 925,00			16 925,00	
76	Produits financiers	0,00	0,00		0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00		0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00		0,00	0,00
Total des recettes réelles		16 925,00			16 925,00	
042	Opérations Ordre transf. entre sections (5) (6)	3 300,00	0,00		3 300,00	
7133	Variat° en-cours de production biens	3 300,00	0,00		3 300,00	
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (7)	0,00	0,00		0,00	
Total des recettes d'ordre		3 300,00			3 300,00	

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240325-2024-033-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/03/2024

Publication : 27/03/2024

7318

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 7318)			
Montant brut		0,00	
Compensation		0,00	
Montant net		0,00	

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)		
Montant des ICNE de l'exercice		0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1		0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1		0,00

- (1) Détails les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Recettes justifiées non tirées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélevement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240325-2024-033-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/03/2024

Publication : 27/03/2024

IV – ANNEXES**B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE**

	IV	B1.1
--	-----------	-------------

DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Intérêts (3)	Montant des remboursements N	Remboursement du tirage	Encours restant dû au 31/12/N
5191 Avances du Trésor							
5192 Avances de trésorerie							
51931 Lignes de trésorerie							
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt							
5194 Billets de trésorerie							
5198 Autres crédits de trésorerie							
519 Crédits de trésorerie (Total)			0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240325-2024-033-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/03/2024

Publication : 27/03/2024

IV – ANNEXES**B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE**

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)							IV	
		Emprunts et dettes à l'origine du contrat						
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux initial
163 Emprunts obligataires (Total)				0,00				
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)				0,00				
1641 Emprunts en euros (total)				0,00				
1643 Emprunts en devises (total)				0,00				
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)				0,00				
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)				0,00				
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)				0,00				
1671 Avances consolidées du Trésor (total)				0,00				
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)				0,00				
1675 Dettes pour METP et PPP (total)				0,00				
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)				0,00				
1678 Autres emprunts et dettes (total)				0,00				
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)				0,00				
1681 Autres emprunts (total) (9)				0,00				

Accusé de réception – Ministère de l'Intérieur
024-212402101-20240325-2024-033-BF

Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 27/03/2024
Publication : 27/03/2024

MAIRIE DE HAUTEFORT - LOTISSEMENT COMMUNAL Budget Annexe - CA - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Nominal (2)	Index (4)	Type de taux d'intérêt (3)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat			Catégorie d'emprunt (8)
							Taux initial	Niveau de taux (5)	Taux actuel	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)				0,00						
1687 Autres dettes (total)				0,00						
Total général				0,00						

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Eurobar 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594-A et 1595 du code général des impôts

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240325-2024-033-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/03/2024

Publication : 27/03/2024

IV – ANNEXES**B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE****B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 1649 et 166) (suite)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverte ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt Index (14)	Type de taux (13)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
										Taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur lignes de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METIP et PPP (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00
Total général		0,00								0,00	0,00	0,00

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

MAIRIE DE HAUTEFORT - LOTISSEMENT COMMUNAL Budget Annexe - CA - 2023

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240325-2024-033-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/03/2024

Publication : 27/03/2024

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

		IV	B1.4
--	--	-----------	-------------

TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	Indices zone euro	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Ecart d'indices zone euro	Indice hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Ecart d'indices hors zone euro	Autres indices
(A) Taux fixe simple, Taux variable simple, Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple platonisé (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits % de l'encours Montant en euros	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	
(B) Barrière simple, Pas d'effet de levier	Nombre de produits % de l'encours Montant en euros	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	
(C) Option d'échange (swap/option)	Nombre de produits % de l'encours Montant en euros	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits % de l'encours Montant en euros	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits % de l'encours Montant en euros	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	
(F) Autres types de structures							
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dettes au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur 024-212402101-20240325-2024-033-BF
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 27/03/2024 Publication : 27/03/2024

IV – ANNEXES**B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE**

	IV
	B1.5

DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert	Instrument de couverture						Primes éventuelles		
		Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Périodicité de règlement des intérêts (4)	
Taux fixe (total)			0,00					0,00		0,00
Taux variable simple (total)			0,00					0,00		0,00
Taux complexe (total) (2)			0,00					0,00		0,00
Total			0,00					0,00		0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swap/cap).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240325-2024-033-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/03/2024

Publication : 27/03/2024

	IV – ANNEXES	IV
	B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture				Catégorie d'emprunt (8)
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé Index (5)	Niveau de taux (6)	Taux reçu (7) Index	
Taux fixe (total)					Produits c/768
Taux variable simple (total)					Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat
Taux complexe (total) (2)					Avant opération de couverture
Total					Après opération de couverture

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240325-2024-033-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/03/2024

Publication : 27/03/2024

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

		IV	B.1.6
--	--	-----------	--------------

REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d’amort. de l’emprunt	Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux		Coût de sortie (10)	Annuité de l’exercice	ICNE de l’exercice	
								Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)
Total des dépenses au c/166 Refinancement de dette (3)				0,00	0,00						0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/166 Refinancement de dette (4)					0,00						0,00	0,00	0,00

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d’un emprunt auprès d’un établissement de crédit suivi de la souscription d’un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l’emprunt quitté.

(3) Il s’agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l’objet d’un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s’agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d’intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d’index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s’agit de retracer les caractéristiques de l’indemnité de remboursement anticipé due relative à l’emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d’autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s’agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l’article 66111 « Intérêts réglés à l’échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d’échange éventuel et comptabilisés à l’article 668.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240325-2024-033-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/03/2024

Publication : 27/03/2024

		IV – ANNEXES	
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N		IV B1.7	

EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat Initial	Date de renégocia-	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années	Taux (2)	Nominal	Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)	Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Capital	Intérêts	Capital
Total												

(1) Inscrite les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois),

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240325-2024-033-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/03/2024

Publication : 27/03/2024

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME	IV
	B1.8

DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÉTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 31/12/N	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Capital	Intérêts (3)
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dette provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 6611 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 666.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240325-2024-033-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/03/2024

Publication : 27/03/2024

	IV – ANNEXES		IV
	B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES		B1.9

AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240325-2024-033-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/03/2024

Publication : 27/03/2024

IV – ANNEXES	
C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	
	C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B			
16 Emprunts et dettes assimilées (A)			
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)			
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
10...	Reversement de donations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpté résultat</i>	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00	0,00	13 625,00	13 625,00

(1) Détailier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240325-2024-033-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/03/2024

Publication : 27/03/2024

IV – ANNEXES
C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES

		V
		C1.2

RESSOURCES PROPRES		
Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		16 925,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00
10221 TLE		0,00
10222 FCTVA		0,00
10226 Taxe d'aménagement (2)		0,00
10228 Autres fonds d'investissement		0,00
13146 Attributions compensation investissement		0,00
13156 Attributions compensation investissement		0,00
13246 Attributions compensation investissement		0,00
13256 Attributions compensation investissement		0,00
138 Autres subventions invest. non transf.		0,00
26... Participations et créances rattachées		
27... Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		16 925,00
15... Provisions pour risques et charges		0,00
169 Primes de remboursement des obligations		0,00
26... Participations et créances rattachées		
27... Autres immobilisations financières		
28... Amortissement des immobilisations		
29... Dépréciations des immobilisations		
31... Matières premières (et fournitures) (4)		
33... En-cours de production de biens (4)		
35... Stocks de produits (4)		
39... Dépréciation des stocks et en-cours		
481... Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49... Dépréciation des comptes de tiers		
59... Dépréciation des comptes financiers		
024 Produits des cessions d'immobilisations		0,00
021 Virement de la section de fonctionnement		16 925,00

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
024-212402101-20240325-2024-033-BF
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet
Publication 27/03/2024 27/03/2024
Q10 Q90

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 13 625,00
Ressources propres disponibles	IV 0,00
Solde	V = IV - II (5) -13 625,00

- (1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
 (2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.
 (3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.
 (4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets relevant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.
 (5) Indiquer le signe algébrique.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240325-2024-033-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/03/2024

Publication : 27/03/2024

V – ARRETE ET SIGNATURES		Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur 024-212402101-20240325-2024-033-BF
ARRETE ET SIGNATURES		V

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 10

Nombre de suffrages exprimés : 10

VOTES :

Pour : 10

Contre : 0

Abstentions : 0

Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 27/03/2024
Publication : 27/03/2024

*Mairie de Hautefort s'est
réunie au moment du vote*

Date de convocation : 15/03/2024

Présenté par maire (1),
A HAUTEFORT, le 25/03/2024

Délibéré par l'assemblée les membres du conseil municipal (2), réunie en session ordinaire
A HAUTEFORT, le 25/03/2024

Les membres de l'assemblée délibérante les membres du conseil municipal (2),(3),

Jean Louis PUJOLS

Maire,



BELLEIL THOMAS	
BINETRUY NADINE	ABSENTE
CHABASSIER DAVID	
CONTAMINE DAVID	
DECLE SEBASTIEN	
DELACOTTE AURELIE	ABSENTE
EYSSARTIER JENNIFER	ABSENTE
FALLEAU GENEVIEVE	PROCURATION A Sylvette FORT
FORT SYLVETTE	
MARY SOPHIE	ABSENTE
MOUSSEAU PHILIPPE	
PERTUIS MARTINE	
POUMEAUD ALBERT	
PUJOLS JEAN-LOUIS	
REBEYROL ELODIE	

Certifié exécutoire par maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 26/03/2024, et de la publication le 26/03/2024

A HAUTEFORT, le 25/03/2024

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Jean Louis PUJOLS
Maire,

